

FICHE DE SECURITE



Conformément au règlement (CE) No 1907/2006
Date de révision : 08/05/2015
Numéro de version : 06

1. Identification de la substance ou préparation et de la société /l'entreprise

1.1 Identification Produit

Nom du Produit : MAST ID™ CAMP Identification System

Code Produit : CAMP-ID

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées : Produit de diagnostic *In vitro* ; Produit chimique de laboratoire.

Utilisations déconseillées : Pas d'information disponible.

1.3 Renseignements sur le fournisseur du produit et de la fiche de sécurité

Fabricant / fournisseur : Mast Group Ltd., Mast House,
Derby Road,
Bootle,
Merseyside,
UK.
L20 1EA
Téléphone : +44 (0) 151 933 7277
Email : uksales@mastgrp.com
Web : www.mastgrp.com

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP-Règlement (CE) no 1272/2008 :

Le réactif de développement de la ninhydrine nécessite l'étiquetage suivant. Aucun autre composant ne nécessite d'étiquetage.

Dangers physiques : Selon les données disponibles, il n'y a aucun danger physique.

Dangers pour la Santé : Liquides inflammables Cat.2 ; Irritation oculaire Cat.2 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3 ; Système nerveux central.

Dangers pour l'environnement : Selon les données disponibles, il n'y a aucun risque environnemental.

2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogramme :



Mentions d'avertissement : Danger.

Mentions de danger : H225 : Liquide et vapeur hautement inflammable.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque de graves irritations oculaires.
H336 : Peut causer de la somnolence ou des vertiges.
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P261 : Eviter de respirer la poussière. P280 : Porter des gants de protection, des lunettes de protection et un masque de protection. P305 + P351 + P338 : SI DANS LES YEUX : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si présente et si facile à enlever. Continuer de rincer.

2.3 Classification selon la Directive européenne 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger :



Phrase(s) – R : Réactif de développement de la ninhydrine – R11-22-3637/38-66-67.
Hautement inflammable. Nocif si ingéré. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Les vapeurs pourraient entraîner somnolence et étourdissement.

Phrase(s) – S : Réactif de développement de ninhydrine – S7/9-26. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

2.4 Autres dangers

Aucune information disponible.

FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006

Date de révision : 08/05/2015

Numéro de version : 06

3. Composition / informations sur les composants

Composition : Kit de diagnostic multi-composants, contenant :

- 1- Acétate d'indoxyl (IA)
- 2- Test d'Hippurate (HIP)
- 3- Test d'uréase (URE)
- 4- Réactif de développement de la ninhydrine.

Composants dangereux :

1- **Acétate d'indoxyl (IA) :** L'acétate d'indoxyl imprégné dans un coton-tige et logé dans un tube en plastique.

Composant	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification CLP – 1272/2008/CE	Classification à 67/548/CEE
Acétate d'indoxyl	608-08-2	210-154-2	4%	Toxicité aiguë Cat.4 ; Irritation cutanée Cat.2 ; Irritation oculaire Cat.2 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3. H302 : Nocif si ingéré H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque de graves irritations oculaires. H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire	Xn- Nocif ; Xi -Irritant R22 : Nocif si ingéré. R36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

2- **Test d'Hippurate :** Mélange lyophilisé d'hippurate de sodium avec un support inerte.

Composant	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification CLP – 1272/2008/CE	Classification à 67/548/CEE
Test d'Hippurate	532-94-5	-	>25%	Aucune.	Aucune.

3- **Test d'uréase :** Mélange lyophilisé d'urée, de peptones, de chlorure de sodium et de rouge de phénol dans une base tamponnée et avec un support inerte.

Composant	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification CLP – 1272/2008/CE	Classification à 67/548/CEE
Rouge de phénol	143-74-8	205-609-7	≈0,01%	Irritation cutanée Cat.2 ; Irritation oculaire Cat.2 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3 H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque de graves irritations oculaires. H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire.	Xi – Irritant R36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

4- **Réactif de développement de la ninhydrine :** Ninhydrine dans un mélange butan-1-ol + acétone.

Composant	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification CLP – 1272/2008/CE	Classification à 67/548/CEE
Ninhydrine	485-47-2	207-618-1	3,5%	Toxicité aiguë Cat.4 ; Irritation cutanée Cat.2 ; Irritation oculaire Cat.2 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3 ; H302 : Nocif si ingéré. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque de graves irritations oculaires. H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire.	Xn- Nocif ; Xi -Irritant R22 : Nocif si ingéré R36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
Butan-1-ol	71-36-3	200-751-6	48,25%	Liquide inflammable Cat.3 ; Toxicité orale aiguë Cat.4 ; Irritation cutanée Cat.2 ; Dommages oculaires graves Cat.1 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3 ; Système nerveux central ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique Cat.3 : système respiratoire. H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H302 : Nocif si ingéré. H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves dommages oculaires. H335 : Peut provoquer une irritation respiratoire. H336 : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements	Xn- Nocif ; Xi -Irritant R10 : Inflammable R22 : Nocif si ingéré R37/38 : Irritant pour le système respiratoire et la peau. R41 : Risque de graves dommages oculaire. R67 : Les vapeurs peuvent causer de la somnolence ou des vertiges
Acétone	67-64-1	200-662-2	48,25%	Solide inflammable Cat.2 ; Irritation oculaire Cat.2 ; Toxicité spécifique pour un organe cible : exposition unique, Cat.3, Système nerveux central. H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables. H319 : Provoque de graves irritations oculaires. H336 : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	F- Hautement inflammable Xi – Irritant R11 : Hautement inflammable R36 : Irritant pour les yeux R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : Les vapeurs peuvent causer de la somnolence ou des vertiges

FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006
Date de révision : 08/05/2015
Numéro de version : 06

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Contact oculaire : Rincer abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes, également sous les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau : Laver minutieusement la peau avec du savon et rincer abondamment. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Ingestion : Rincer la bouche abondamment. Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication sur les soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un extincteur à eau pulvérisée, CO₂, mousse ou poudre sèche.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Pas d'information disponible.

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

Matières combustibles. La décomposition thermique peut conduire à l'émanation de gaz et de vapeurs irritants.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome approprié pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

5.4 Informations complémentaires

Pas d'information disponible.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer les déversements dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter la formation de poussière.

6.4 Informations complémentaires

Note : La ninhydrine colore les protéines et les acides aminés / protéines présents sur la peau, portez des gants de protection tout le temps de la manipulation de ce réactif.

Pour tous les composants du tube, balayer ou ramasser et organiser l'élimination.

Pour la solution de développement de ninhydrine, isoler toutes les sources d'inflammation et ventiler la zone. Porter des gants (et si le déversement est important, utiliser un appareil respiratoire autonome) et éponger avec un matériau absorbant. Enfin, tamponnez la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

FICHE DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No 1907/2006

Date de révision : 08/05/2015

Numéro de version : 06

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Utiliser des pinces pour manipuler le produit.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker à 2 – 8°C. Protéger des rayons directs du soleil et de l'humidité. Garder bien scellé dans le conditionnement fourni.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est réservé à une utilisation en laboratoire et ne doit être utilisé que par le personnel de laboratoire qualifié adapté.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller au poste de travail :

Ne contient aucune substance avec des limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Aucune protection technique requise.

Mesures de protection personnelle : Protection du corps : Porter une blouse de laboratoire de microbiologie standard.

Protection yeux / visage : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme NF EN 166.

Protection de la peau et des mains : Porter des vêtements de protection, par exemple des gants en nitrile.

Note : La ninhydrine colore les protéines de tous les acides aminés / protéines présents sur la peau et porter des gants de protection tout le temps de la manipulation de ce réactif.

Protection respiratoire : Manipuler dans un endroit bien ventilé.

Mesures générales d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques de laboratoire.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect :	Les réactifs HIP et URE sont lyophilisés. L'IA est présenté comme un tampon séché. Le réactif en développement Ninhydrine est liquide, prêt à l'emploi.
Odeur :	Réactif d'Hippurate: inodore. Réactif en développement Ninhydrine: odeur de solvant.
Seuil odorant :	Pas d'information disponible.
Couleur :	Réactif : Jaune pale.
Valeur du pH :	Pas applicable.
Point de fusion / point de congélation :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 117°C, acétone 56°C : autres composants : non applicable
Point / intervalle d'ébullition initial :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 90°C, acétone -94°C : autres composants : non applicable
Point d'éclair :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 35°C, acétone -17°C : autres composants : non applicable
Taux d'évaporation :	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité :	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur :	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 5hPa à 20°C, acétone 233hPa à 20°C : autres composants : non applicable
Densité relative :	Pas d'information disponible.
Solubilité dans l'eau :	Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants :	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol / eau) :	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 343°C, acétone 465°C : autres composants : non applicable
Température de décomposition :	Pas d'information disponible.
Viscosité :	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives :	Réactif en développement Ninhydrine : Butan-1-ol 1,4-11,2%, acétone 2-13% : autres composants : non applicable
Propriétés oxydantes :	Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

FICHE DE SECURITE



Conformément au règlement (CE) No 1907/2006

Date de révision : 08/05/2015

Numéro de version : 06

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune connue sur les informations disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Produits incompatibles. Eviter la chaleur. Eviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur le produit : Ce produit ne présente pas de toxicité aiguë sur la base des informations connues ou fournies.

11.2 Données toxicologiques pour les composants

Toxicité aiguë : Ninhydrine : LD50 Orale – Rat : 600mg/kg. Voir RTECS : NK5425000.
Acétone : LD50 Orale – Rat : 5,800mg/kg. Voir RTECS : AL3150000.
Remarques : Comportement : Temps de sommeil modifié (y compris le changement du réflexe de redressement). Comportemental: les remords. Comportemental: Maux de tête. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. LC50 Inhalation – Rat : 8 h : 50,100 mg/m³. Remarques : somnolence, vertiges, inconscience. LC50 Dermique- Cochon d'Inde : 7,426 mg/kg.
Butan-1-ol : LD50 Orale – Rat : 790 mg/kg. Voir RTECS : EO1400000.
Remarques : foie : Dégénérescence du foie gras. Rein, Uretère, Vessie: autres changements. Sang: autres changements. LC50 inhalation – Rat: 4 h : 8000 ppm. LD50 Dermique – Lapin : 3,400 mg/kg.

Corrosion / irritation de la peau : Peut provoquer une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : Peut provoquer une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas de données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité : CIRC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1%, n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
Peut provoquer une irritation respiratoire.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée : Pas de données disponibles.

Danger par aspiration : Pas de données disponibles.

Effets potentiels sur la santé : Séchage, craquelures de la peau, irritation de la peau.
À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées en profondeur

FICHE DE SECURITE



Conformément au règlement (CE) No 1907/2006
Date de révision : 08/05/2015
Numéro de version : 06

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Acétone : Toxicité pour le poisson : LD50 : Oncorhynchus mukiss (Truite arc-en-ciel) : 5,540 mg/l – 96 h.
Toxicité de daphnie et autres invertébrés aquatiques. LC50 – Daphnia magna (Puce d'eau) : 8,800 mg/l – 48 h.
Butan-1-ol : Toxicité pour le poisson : Pimephales promelas (vairon à grosse tête) – 1,840 mg/l – 96 h
Toxicité Pour daphnie et autres invertébrés aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Attendu comme biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Butan-1-ol: Bioaccumulation Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) – 24 h – 921 mg/l.
Facteur de bioconcentration (BCF) : 0,38.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas connue pour contenir des composants persistants, bioaccumulables et toxique (PBT) ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des concentration supérieures ou égales à 0.1%.

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Considérations relatives à l'élimination :

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.
Éliminer tous les déchets contaminés, telles que les boîtes de pétri utilisées, selon les règles microbiologiques locales.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR / RID : IMDG : IATA : ADR/RID : 1993 IMDG :1993 IATA : 1993.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR / RID : IMDG : IATA : Liquide inflammable n.o.s..

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID : IMDG : IATA : ADR/RID : 3 IMDG :3 IATA :3.

14.4 Groupe d'emballage

ADR / RID : IMDG : IATA : ADR/RID : III IMDG :III IATA :III.

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR / RID : IMDG : IATA : Aucun connu.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas de données disponibles.

FICHE DE SECURITE



Conformément au règlement (CE) No 1907/2006
Date de révision : 08/05/2015
Numéro de version : 06

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé, et d'environnement

Pas de données disponibles.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Rapports d'évaluation de la sécurité chimique non requis pour les mélanges / produits du DIV.

16. Autres informations

Date de création originelle : 11/02/1999

Raison de la modification du document : Mis à jour conformément au règlement (CE) N° 1907/2006 pour intégrer la Classification CLP – informations de règlement (CE) N° 1272/2008.

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Elles ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et sont conçues seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le relargage sécurisés et ne doivent pas être considéré comme une spécification de garantie ou de la qualité. Mast Group Ltd. ne saurait être tenu pour responsable de dommages résultants de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. Consultez notre site Web à l'adresse www.mast.grp.com et/ou le verso de notre facture pour les termes et conditions de vente complémentaires.